

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 14 mai 2020**

D09_140520

L'an deux mil vingt, le quatorze mai à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020

Présidente de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Florence CHARBONNIER, Virgile CHASSAGNON, Véronique MOLINARI, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Fanny COULOMB, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Cédric LAURENT, Antonin BECKER, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Yasmine TOUHAMI, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Mathis MORIN, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Olivier OCCELLO, Hugo PREVOST, Raphaël PUYGRENIER.

Membres représentés : Sophie LAMBERT-LACROIX (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Richard MONVOISIN (procuration à Virginie ZAMPA), Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Elsa DURIEZ (procuration à Loona MOURENAS), Sacha GOUILLET-VEUX (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Nathan JAEGER (procuration à Noémie DUTILLEUL), Elise PAUCOD (procuration à Alexis FAYOLLE), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT), Nicolas DOUAY (procuration à Florence CHARBONNIER), Gwenaël DELAVAL (procuration à Jennifer BUYCK), Souad HOUAMA (procuration à Emmy MARC).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020 est soumise à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	11
Nombre de votants	38
Voix favorables	38
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents et représentés concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020.

Fait à St Martin d'Hères, le 26 mai 2020

Le Directeur général des services



Joris Benelle
Le directeur général des Services

Joris BENELLE

Publié le : 19/06/2020

Transmis au Rectorat le : 19/06/2020

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D09_140520**

Demande de prolongation de la l'année universitaire 2019-2020

En raison de la crise sanitaire, les étudiants de M2, de Lpro, de 3^{ème} cycle court de pharmacie et de certains DU, ont rencontré des difficultés pour réaliser leur temps de stage.

Si, pour certaines filières, l'adaptation des activités en télétravail a permis d'acquérir une expérience de substitution, pour d'autres, notamment celles associant la délivrance d'un titre en parallèle à la diplomation, le temps présentiel est irremplaçable.

Voter une date de fin d'année universitaire au 31/12/2020 pour ces années diplômantes et les DU avec stage permet de prolonger l'inscription administrative en cours et donc de faire courir les conventions de stage jusqu'au terme de l'année civile. Cela permettra aux étudiants d'accomplir ce temps de première expérience fondamentale en vue de leur insertion professionnelle, sans paiement de droits d'inscription supplémentaire.